

Annexe 1

Art. 17. Lorsque le bénéficiaire est tenu de rembourser une partie de la subvention, la somme perçue, ajustée sur base de l'indice des prix à la consommation, l'indice de départ étant celui valable à la date du paiement de la subvention, est versée sur le compte du Receveur général du Ministère de la Région wallonne selon les modalités qui lui sont notifiées par l'administration.

Art. 18. L'arrêté du Gouvernement wallon du 9 février 1995 relatif à l'octroi d'une subvention pour la plantation de haies est abrogé.

Art. 19. Le Ministre qui a la Conservation de la Nature dans ses attributions est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Namur, le 20 décembre 2007.

Le Ministre-Président,
R. DEMOTTE

Le Ministre de l'Agriculture, de la Ruralité, de l'Environnement et du Tourisme,
B. LUTGEN

ANNEXE 1^{re}

Liste des espèces indigènes éligibles pour la plantation de haies et d'alignements d'arbres

Nom	Préférences ou exigences
Aubépine à un style (<i>Crataegus monogyna</i> Jacq.)	
Aubépine à deux styles (<i>Crataegus laevigata</i> (Poir.) DC.)	
Aulne glutineux (<i>Alnus glutinosa</i> (L.) Gaertn.)	hy
Bouleau pubescent (<i>Betula pubescens</i> Ehrh.)	(ac) (hy)
Bouleau verruqueux (<i>Betula pendula</i> Roth)	
Bourdaine (<i>Frangula alnus</i> Mill.)	
Cerisier à grappes (<i>Prunus padus</i> L.)	(ac)
Charme (<i>Carpinus betulus</i> L.) *	
Châtaignier (<i>Castanea sativa</i> Mill.)	ac
Chêne pédonculé (<i>Quercus robur</i> L.) *	
Chêne sessile (<i>Quercus petraea</i> Lieblein) *	
Cognassier (<i>Cydonia oblonga</i> Mill.)	
Cornouiller mâle (<i>Cornus mas</i> L.)	ca
Cornouiller sanguin (<i>Cornus sanguinea</i> L.)	(ca)
Eglantier (<i>Rosa canina</i> L.)	
Erable champêtre (<i>Acer campestre</i> L.)	(ca)
Erable plane (<i>Acer platanoides</i> L.)	
Erable sycomore (<i>Acer pseudoplatanus</i> L.)	
Framboisier (<i>Rubus idaeus</i> L.)	ac
Frêne commun (<i>Fraxinus excelsior</i> L.) *	
Fusain d'Europe (<i>Evonymus europaeus</i> L.)	(ca)
Genêt à balais (<i>Cytisus scoparius</i> (L.) Link)	ac
Griottier (<i>Prunus cerasus</i> L.)	
Groseillier à maquereaux (<i>Ribes uva-crispa</i> L.)	(ca)
Groseillier noir ou cassis (<i>Ribes nigrum</i> L.)	hy
Groseillier rouge (<i>Ribes rubrum</i> L.)	(ca) (hy)
Hêtre commun (<i>Fagus sylvatica</i> L.)	
Houx (<i>Ilex aquifolium</i> L.)	(ac)
Lierre commun (<i>Hedera helix</i>)	
Merisier (<i>Prunus avium</i> L.)	
Myrobolan (<i>Prunus cerasifera</i> Ehrh.)	
Néflier (<i>Mespilus germanica</i> L.)	ac
Nerprun purgatif (<i>Rhamnus cathartica</i> L.)	(ca) (x)
Noisetier (<i>Corylus avellana</i> L.)	
Noyer commun (<i>Juglans regia</i> L.)	(ca)
Orme champêtre (<i>Ulmus minor</i> Mill.)	
Orme de montagne (<i>Ulmus glabra</i> Huds.)	

Nom	Préférences ou exigences
Peuplier blanc (<i>Populus alba</i> L.)	(hy)
Peuplier grisard (<i>Populus canescens</i> (Ait.) Smith)	(hy)
Peuplier tremble (<i>Populus tremula</i> L.)	
Poirier cultivé (<i>Pyrus communis</i> L. subsp. <i>communis</i>)	
Pommier commun (<i>Malus sylvestris</i> (L.) Mill. subsp. <i>mitis</i> (Wallr.) Mansf.)	
Pommier sauvage (<i>Malus sylvestris</i> (L.) Mill. subsp. <i>sylvestris</i>)	
Prunellier (<i>Prunus spinosa</i> L.)	(x)
Prunier crêpe (<i>Prunus domestica</i> L. subsp. <i>insititia</i> (L.) Bonnier et Layens)	(ca)
Ronce bleue (<i>Rubus caesius</i> L.)	(ca)
Saule à oreillettes (<i>Salix aurita</i> L.)	hy
Saule à trois étamines (<i>Salix triandra</i> L.)	(hy)
Saule blanc (<i>Salix alba</i> L.) *	(hy)
Saule cendré (<i>Salix cinerea</i> L.)	hy
Saule des vanniers (<i>Salix viminalis</i> L.) *	(hy)
Saule fragile (<i>Salix fragilis</i> L.) et son hybride avec <i>S. alba</i> (<i>S. xrubens</i> Schrank) *	(hy)
Saule marsault (<i>Salix caprea</i> L.)	
Saule pourpre (<i>Salix purpurea</i> L. var. <i>lambertiana</i> (Smith) Koch)	(hy)
Sorbier des oiseleurs (<i>Sorbus aucuparia</i> L.)	(ac)
Sureau à grappes (<i>Sambucus racemosa</i> L.)	ac
Sureau noir (<i>Sambucus nigra</i> L.)	(ca)
Tilleul à grandes feuilles (<i>Tilia platyphyllos</i> Scop.)	(ca)
Tilleul à petites feuilles (<i>Tilia cordata</i> Mill.)	(x)
Troène commun (<i>Ligustrum vulgare</i> L.)	ca x
Viorne lantane (<i>Viburnum lantana</i> L.)	ca x
Viorne obier (<i>Viburnum opulus</i> L.)	

* espèces pouvant être traitées en têtard.

Légende des préférences ou exigences par rapport aux sols	
ca :	à réserver aux sols calcaireux
ac :	à réserver aux sols acides
hy :	à réserver aux sols frais à humides
x :	convient pour tous les sols secs
Lorsque le sigle est entre parenthèses, il s'agit plutôt d'une préférence que d'une exigence	

Remarques :

1. On évitera les provenances "exotiques" pour ces ligneux, de même que les cultivars.

A ce titre, quelques espèces, bien qu'indigènes, n'ont pu être reprises ci-dessus car il n'est pas possible de s'approvisionner dans le circuit commercial actuellement.

2. Dans le cas du poirier, des pommiers, des pruniers et des groseilliers, les variétés locales ou rustiques seront privilégiées.

3. L'if (*Taxus baccata*) et le buis (*Buxus sempervirens*), qui sont deux espèces indigènes (mais à répartition limitée en Wallonie) convenant bien en principe pour la confection de haies, ont été écartées en raison de leur toxicité pour le bétail et pour l'homme.

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 20 décembre 2007 relatif à l'octroi de subventions pour la plantation et l'entretien de haies, de vergers et d'alignements d'arbres.

Namur, le 20 décembre 2007.

Le Ministre-Président,

R. DEMOTTE

Le Ministre de l'Agriculture, de la Ruralité, de l'Environnement et du Tourisme,

B. LUTGEN

ANNEXE 3

Liste des variétés fruitières éligibles pour la plantation de vergers

RGF : Ressources Génétiques Fruitières - C.R.A. Gembloux

CRRG : Centre régional de Ressources génétiques - Villeneuve d'Ascq (France)

X : Variété qui, en Ardenne, est bien adaptée

(X) : Variété qui, en Ardenne, est à la limite de son aire de culture et qui est à préconiser avec modération et non comme variété principale

1. Pommiers			
II. Nom original de la variété	Principaux synonymes	Mutant et/ou sélections	Adaptation à l'Ardenne et aux zones apparentées
Belle-Fleur de France	Belle-Fleur Double Franc Bon Pommier Franse Belle-Fleur	Berglander	
Belle-Fleur du Brabant	Brabantse Belle-Fleur Petit Bon-Pommier Belle Fleur Simple		
Belle-Fleur Large Mouche	Dubbele Belle-Fleur Lanscailler Rambour d'Hiver ² Ossekop Verdia Rabaël Balleau	Sang de Bœuf (Mutant rouge)	X
Bramley's Seedling			(X)
Calville Rouge d'Été			
Court-Pendu Rosat	Court-Pendu Rose		
Cwastresse Double RGF	Calville des Vergers	Triomphe du Luxembourg (sélection)	
Cwastresse Simple	Calville des Prairies		(X)
Eisdener Klumpke	Posson de Hollande Sabot d'Eijsden	Grondsvelder Klumpke	
Godivert RGF	RGF 1		
Gravensteiner			
Grenadier RGF			X
Gris Braibant RGF			
Gueule de Mouton	Keuleman		X
Jacques Lebel	Jacob Lebel		(X)
Jeanne Renard			
Jérusalem			
Jonathan			X
Joseph Musch RGF			
Karmijn de Sonnaville			
Kermerrien			
Keiing			
La Paix RGF	American Mother		
Leboule			X
Madame Collard	Madame Colart		X
Marie Menard			X
Marie Joseph d'Othée	IJzerappel		
Peasgood Non Such			
Pépin d'Or			(X)
Pomme Bleue			X
Pomme de Spéche			
Pomme Henry			
Précoce de Wirwignes CRRG	Directeur Lesage		
Président H. Van Dievoet RGF	Cabarette CRRG		
Président Roulin RGF			X

1. Pommiers			
II. Nom original de la variété	Principaux synonymes	Mutant et/ou sélections	Adaptation à l'Ardenne et aux zones apparentées
Radoux RGF			
Rambour d'Automne			
Reine des Reinettes	King of the Pippin Wintergoldpermäne		
Reinette Bauman			X
Reinette d'Ambève	Reinette Galopin		
Reinette de Blenheim RGF	Blenheim Orange	Bénédictin	
Reinette de Chênée	Orléans Reinette		
Reinette de Caux			
Reinette de Flandre CRRG	Wheeler's Russet		
Reinette de France		Professeur Lecrenier (Rouge)	
Reinette de Waleffe RGF			
Reinette de Wattripont			X
Reinette des Capucins CRRG	Reinette de Chevreux Veurnse Renet		
Reinette Descardre			
Reinette du Canada Blanche			
Reinette Etoilée	Sterappel Sierrenet		(X)
Reinette Evagil RGF			
Reinette Hernaut RGF			(X)
Saint-Louis			
Speeckaert			
Suntan			
Tête de Cheval			
Transparente Blanche	Pomme d'Août Yellow Transparent Oogstappel		
Trezeke Meyers			

²: En Ardenne, "Rambour d'Hiver" est très souvent utilisé comme synonyme de la "Belle Fleur Mouche" alors qu'en principe il s'agit de variétés différentes.

2. Poiriers			
Nom original de la variété	Principaux synonymes	Mutant et/ou sélections	Adaptation à l'Ardenne et aux zones apparentées
Ananas de Courtrai			(X)
Beau Présent			(X)
Beurré Alexandre Lucas			
Beurré Chaboceau	Jefkenspeer		(X)
Beurré d'Anjou	Nec Plus Meuris		(X)
Beurré de Naghin			
Beurré d'Hardenpont	Beurré d'Arenberg		
Beurré Lebrun			X
Beurré Superfin			
Bon Chrétien Williams	Williams Bartlett		
Bronzé d'Enghien			X
Calebasse à la Reine	Spaanse Wijnpeer		
Camberlain			(X)
Cardinal			
Catillac			(X)
Clapp's Favourite			

2. Poiriers			
Nom original de la variété	Principaux synonymes	Mutant et/ou sélections	Adaptation à l'Ardenne et aux zones apparentées
Comtesse de Paris			(X)
Conférence			
Double Philippe	Beurré de Mérode Doyenné Boussoch Dubbele Flip		
Duchesse d'Angoulême			
Général Leclerc			
Gieser Wielderman			(X)
Jeanne d'Arc			
Joséphine de Malines			(X)
Légipont	Fondante de Charneux		
Malus sylvestris & spp.			
Poire d'Espèce			(X)
Poire de Gauniau			(X)
Poire de Gros			
Poire de Malade			X
Poire de Pâques			(X)
Poire de Thisnes			(X)
Poire de Tranche			(X)
Poire Notre-Dame	Poire de Grise		(X)
Pomme-Poire			X
Précoce de Trévoux			
Saint-Rémy			
Saint-Mathieu	Saint-François		X
Seigneur Esperen	Belle Lucrative		
Triomphe de Vienne			(X)
William's Duchess	Pitmaston Duchess		
Winterkeizerin			

3. Pruniers			
Nom original de la variété	Principaux synonymes	Mutant et/ou sélections	Adaptation à l'Ardenne et aux zones apparentées
Altesse Double	Quetsche d'Italie Dubbele Bakpruim Fellenberger	Altesse Double de Liège	
Altesse Simple	Prune de Namur Quetsche Commune Enkele Bakpruim Hauszwetsche	Quetsche d'Alsace	X
Belle de Louvain			
Belle de Thuin RGF			X
Bleue de Belgique			
Coe's Golden Drop	Goutte d'Or		
Kirke's Plum			
Mirabelle de Metz			
Mirabelle de Nancy			
Monsieur Hâtif			
Noberte Double			X
Noberte Simple			X
Perdrigon Rouge			
Priesse Double			
Prune Amère			

3. Pruniers			
Nom original de la variété	Principaux synonymes	Mutant et/ou sélections	Adaptation à l'Ardenne et aux zones apparentées
Prune Borguet			(X)
Prune de Prince RGF			X
Reine Claude d'Althan	Conducta		
Reine Claude d'Althan falso			
Reine Claude d'Oullins			
Reine Claude de Bavay			
Reine Claude Diaphane			
Reine Claude Verte	Reine Claude Dorée Reine Claude Crottée	Reine Claude Dorée Chotard	
Reine Claude Violette			
Rivers Early Prolific	Précoce Favorite Pamelse Datjes		(X)
Sainte-Catherine RGF			X
Victoria	Queen Victoria		
Wignon RGF			(X)

4. Griottiers			
Nom original de la variété	Principaux synonymes	Mutant et/ou sélections	Adaptation à l'Ardenne et aux zones apparentées
Griotte de Schaerbeek			(X)
Griotte de Visé	Griotte de Tihange Kleine Waalse		
Montmorency	Montmorency à Longue Queue		
Montmorency à Courte Queue	Courte Queue de Bruges		

5. Cerisiers			
Nom original de la variété	Principaux synonymes	Mutant et/ou sélections	Adaptation à l'Ardenne et aux zones apparentées
Abbesse de Mouland			(X)
Annabella			(X)
Bigarreau Blanc			(X)
Bigarreau Burlat			
Bigarreau Esperen	Bigarreau Blanc et Rose Capucien		
Bigarreau Jaune de Drohan			(X)
Bigarreau Noir			
Bigarreau Noir d'Espagne			
Blankes Panses			(X)
Burtoûle			(X)
Cerise de Brunin			(X)
Cerise de Lignette			(X)
Early Rivers			(X)
Hedelfinger Riesenkirche	Bigarreau Géant d'Hedelfinger		
Gemersdorfer			(X)
Kordia			(X)
May Duke	Anglaise Hâtive Tôt et Tard Royale Hâtive		
Loon	Loen		
Noire d'Espagne			
Pirette de Biercée			(X)
Polsche			

5. Cerisiers			
Nom original de la variété	Principaux synonymes	Mutant et/ou sélections	Adaptation à l'Ardenne et aux zones apparentées
Reine Hortense			
Rouge Doré			
Royale			
Schneiders Späte Knorpel			

6. Noyer			
Nom original de la variété	Principaux synonymes	Mutant et/ou sélections	Adaptation à l'Ardenne et aux zones apparentées
Semis du pays et variétés			(X)

7. Divers			
Nom original de la variété	Principaux synonymes	Mutant et/ou sélections	Adaptation à l'Ardenne et aux zones apparentées
<i>Cydonia oblonga</i> - divers cvs	Cognassier et ses variétés		
<i>Mespilus germanica</i> sp. et cvs	Néflier		(X)

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 20 décembre 2007 relatif à l'octroi de subventions pour la plantation et l'entretien de haies, de vergers et d'alignements d'arbres.
Namur, le 20 décembre 2007.

Le Ministre-Président,
R. DEMOTTE

Le Ministre de l'Agriculture, de la Ruralité, de l'Environnement et du Tourisme,
B. LUTGEN

ANNEXE 4 :

Montants forfaitaires pris en charge par la Région wallonne
pour une plantation ou un entretien réalisé par un particulier

Alignements d'arbres	€ 4 par arbre acheté chez un pépiniériste € 2 par bouture de saule	€ 15 par arbre traité en "tétard" € 4 par arbre replanté en remplacement d'un arbre mort ou dépérissant
Vergers	€ 12 par arbre d'une variété reprise à l'annexe 3 ou certifiée par le Département de Lutte biologique et des Ressources phytogénétiques du Centre de Recherches agronomiques de Gembloux	€ 15 par arbre entretenu € 12 par arbre remplacé
Haies	€ 2,5 par mètre dans le cas d'une plantation mono-rang € 3,5 par mètre dans le cas d'une plantation en deux rangs € 4,5 par mètre dans le cas d'une plantation en trois rangs et plus	€ 14 par 100 m de haie taillée € 25 par 100 m de haie libre, haie brise-vent ou bande boisée
	Plantation	Entretien

REM : Les montants mentionnés dans le tableau sont multipliés par 2 lorsque les travaux sont réalisés par une entreprise.

Dans les sites Natura 2000, ainsi que dans les parcs naturels, les montants sont majorés de 20 %.

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 20 décembre 2007 relatif à l'octroi de subventions pour la plantation et l'entretien de haies, de vergers et d'alignements d'arbres.

Namur, le 20 décembre 2007.

Le Ministre-Président,

R. DEMOTTE

Le Ministre de l'Agriculture, de la Ruralité, de l'Environnement et du Tourisme,

B. LUTGEN